



Frais notaire sur maison lors d'une séparation

Par **Bonnehon Laure**, le **18/10/2017** à **20:29**

Bonjour, nous avons acheté la maison à 2, mon futur ex-mari est parti chez une autre. Il me laisse la maison mais comme nous sommes mariés sous le régime de la communauté des biens il y a des frais de notaires.

En estimation la notaire m'a demandé le montant du prêt et le montant de l'emprunt. Je voudrais savoir comment sont calculés les frais.

Merci.

Cordialement

Par **youris**, le **18/10/2017** à **20:36**

bonjour,

que voulez-vous dire quand vous écrivez "Il me laisse la maison".

c'est une vente, une donation, ou une simple déclaration signifiant qu'il vous laisse l'usage de cette maison dont il gardera la moitié après le divorce.

salutations